

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Première édition	Date de révision	Substituée	Réalisé par-	Page
28/11/2011, R01	04/09/2020, R07	25/03/2019, R06	Trossa AB/JW	1 sur 8

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP® avec compte-goutte

SECTION 1. DESCRIPTION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 IDENTIFIANT DE PRODUIT	Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP® avec compte-goutte
1.2 USAGES PERTINENTS IDENTIFIÉS DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET USAGES DÉCONSEILLÉS	Le bromure d'éthidium utilisé pour la coloration de l'ADN lors de l'électrophorèse sur gel d'agarose
1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	CareDx AB Franzégatan 5, 112 51 Stockholm, Suède Tél. : +46 850.89.39.00 Pour toute question relative à la fiche de données de sécurité, écrire à : techsupport-labproducts@caredx.com
1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	En cas d'urgence dans l'Union européenne, composer le 112. Aux États-Unis et au Canada, composer le 911. En Australie, composer le 000 ou le 112 et demander « Poison information » (Infos anti-poisons).

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE (CLP)

Dangers pour la santé :

Ce produit est considéré comme dangereux pour la santé.
Nocif par inhalation (Tox. aiguë 4 ; H332).

Dangers pour l'environnement

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

Dangers physiques

Ce produit n'est pas considéré comme présentant des dangers physiques.

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Pictogrammes de danger



Mot d'avertissement

AVERTISSEMENT

Substances contribuant à la classification

Bromure de 3,8-diamino-1-éthyl-6-phénylphénanthridinium (= bromure d'éthidium)

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP[®] avec compte-goutte

Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

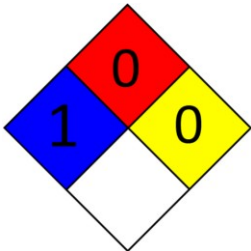
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P340+312 SI LE PRODUIT EST INHALÉ : Sortir la personne à l'air frais, assurer son confort pour la respiration et appeler le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin si la personne ne se sent pas bien.

Autres étiquettes

Le classement NFPA peut être utilisé.



Autres règlements

-

Autres informations

Aucune information sur les propriétés PBT ou vPvB du produit.

Ne contient aucune substance SVHC (substances préoccupantes) $\geq 0,1$ % de la liste candidate de l'UE.

2.3 AUTRES DANGERS

Aucun autre danger n'est associé à ce produit.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 MÉLANGES

Description du mélange

Solution aqueuse de bromide d'éthidium (0,625 mg/ml).

Substances	N° EC	N° CAS	N° REACH ²	% poids conc.	Classification CLP ¹
Bromure de 3,8-diamino-1-éthyl-6-phénylphénanthridinium (= bromure d'éthidium) ^a	214-984-6	1239-45-8	-	< 0,1	Tox. aiguë ⁴ H302 Tox. aiguë.2 H330 Muta.2 H341
Eau	231-791-2	7732-18-5		> 99	-

a) Classification concluante harmonisée pour l'UE conformément aux tableaux 3.1 et 3.2 de l'annexe VI, partie 3 du Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP[®] avec compte-goutte

Autres informations

Pour obtenir le texte complet des phrases H : Consulter la section 16.

SECTION 4. CONSIGNES DE PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES CONSIGNES DE PREMIERS SECOURS^{3,4}

Si le produit est inhalé

De l'air frais et du repos. En cas de difficultés respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Rincer à l'eau. Consulter un docteur en cas d'irritation de la peau ou d'apparition de rougeurs.

En cas de contact avec les yeux

Rincer avec un jet d'eau doux ou un rince-œil pendant quelques minutes. Utiliser de l'eau tempérée. Maintenir les paupières ouvertes, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin si des symptômes persistent.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire de l'eau. **Informations pour avis médical** Aucune information spécifique.

4.2 SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, À LA FOIS AIGUS ET RETARDÉS

Si le produit est inhalé : Peut provoquer des nausées, des étourdissements, des maux de tête, des temps de réactions allongés et des niveaux de conscience très élevés.

En cas de contact cutané : Ne devrait provoquer aucun symptôme aigu ou retardé.

En cas de contact avec les yeux : Provoquera probablement une gêne, mais ne devrait pas donner de symptômes sévères.

En cas d'ingestion : Des petites quantités ne devraient provoquer aucun symptôme aigu ou retardé.

4.3 INDICATION RELATIVE À UNE ATTENTION MÉDICALE OU À UN TRAITEMENT SPÉCIAL IMMÉDIAT REQUIS

-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES⁴

5.1 MOYEN D'EXTINCTION APPROPRIÉ

Utiliser le même moyen d'extinction que celui qui est recommandé pour l'environnement. Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DU MÉLANGE DE LA SUBSTANCE

Ininflammable En cas d'incendie, des fumées toxiques et corrosives comme de l'oxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, du bromure d'hydrogène et de l'hydrogène peuvent se dégager.

5.3 CONSEILS POUR LES POMPIERS

Adopter les mesures de précaution des procédures standard applicables aux incendies chimiques. Utiliser un appareil respiratoire pour se protéger contre les gaz toxiques et corrosifs et porter la tenue de protection adéquate.

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP[®] avec compte-goutte

SECTION 6. MESURES DE PRÉCAUTION EN CAS DE RENVERSEMENT

6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Éviter d'inhaler le produit ou d'entrer en contact direct avec celui-ci. Garantir une ventilation adéquate, dans le cas contraire porter un masque respiratoire avec filtre A. Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection pendant le nettoyage du produit. Maintenir les personnes sans protection à l'écart.

6.2 MESURES DE PRÉCAUTION POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter le déversement dans les égouts.

6.3 MÉTHODES POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE ET MATÉRIEL REQUIS

Recueillir le liquide à l'aide d'un produit absorbant comme du sable de la terre ou identique. Ramasser et traiter comme un déchet conventionnel. Éliminer les résidus à l'eau.

6.4 RÉFÉRENCES À D'AUTRES SECTIONS

Consulter la section 8 pour le contrôle de l'exposition/la protection de l'individu et la section 13 pour la mise au rebut.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 MESURES DE PRÉCAUTIONS POUR UNE MANUTENTION EN SÉCURITÉ

Éviter d'inhaler le produit ou d'entrer en contact direct avec celui-ci. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manutention du produit. Respecter l'hygiène normale des mains.

Lors de la manutention du produit, les réglementations nationales liées à la sécurité chimique doivent être respectées.

7.2 CONDITIONS POUR UN STOCKAGE SÛR ET INCOMPATIBILITÉS ÉVENTUELLES

Conserver dans un conteneur bien fermé, à l'abri de la lumière et à la température indiquée sur l'emballage.

7.3 USAGE SPÉCIFIQUE

Consulter la section 1.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION DE L'INDIVIDU

8.1 VALEURS LIMITE D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Ne contient aucune substance associée à des valeurs limite d'exposition professionnelle dans l'environnement de travail conformément à la base de données GESTIS des valeurs limite internationale <http://limitvalue.ifa.dguv.de/>.

8.2 CONTRÔLES DES EXPOSITIONS

Mesures techniques adéquates

Il existe des méthodes pour éviter le contact direct. Garantir une aération adéquate. Si l'aération est insuffisante, prévoir une aération mécanique avec aspiration locale.

Prévoir sur le lieu de travail l'installation d'un rince-œil. Prévoir également une douche d'urgence en cas de manutention de gros volumes.

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP[®] avec compte-goutte

Protection personnelle

Protection oculaire/du visage :	Porter des lunettes de protection si le risque d'éclaboussure existe.
Protection cutanée :	En cas de risque de contact direct, porter des gants de protection. Matériau recommandé pour les gants : Nitrile
Protection respiratoire :	Utiliser un respirateur pour la manutention du produit, par exemple, demi-masque avec un filtre respiratoire A-brun.
Autre protection :	Long tablier
Risque thermique :	Non pertinent

8.3 CONTROLES DES EXPOSITIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter tout déversement excessif dans l'environnement.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

Description du produit⁴

Aspect :	Rouge-orange, liquide clair
Odeur :	Aucun
pH :	4,4
Densité relative :	1 g/cm ³
Solubilité dans l'eau :	100 %

Les informations relatives aux éléments suivants sont manquantes ou non pertinentes : Seuil d'odeur, point de fusion, point d'ébullition, point d'éclair, taux d'évaporation, inflammabilité, limites d'inflammabilité ou de détonation, pression de vapeur, densité de vapeur, solubilité dans les solvants organiques, coefficient de partage (Log Pow), température d'auto-inflammation élevée, température de décomposition, viscosité, propriétés explosives et oxydantes

9.2 AUTRES INFORMATIONS

-

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Le produit n'est pas réactif dans les conditions de manutention et de stockage normales recommandées à la section 7.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Le produit est stable dans les conditions de manutention et de stockage normales recommandées à la section 7.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune connue

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Aucune connue

Première édition
28/11/2011, R01

Date de révision
04/09/2020, R07

Substituée
25/03/2019, R06

Réalisé par-
Trossa AB/JW

Page
6 sur 8

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP® avec compte-goutte

10.5 MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Agents oxydant forts

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Aucune donnée

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucune donnée toxicologique pour le produit. Par conséquent, l'évaluation repose sur les données pour les composants. Ce produit est considéré comme dangereux pour la santé. Les effets spécifiques sont décrits ci-après.

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité élevée :	Le produit est nocif par inhalation.
Bromure d'éthidium³	DL ₅₀ Oral : 1 503 mg/kg (rat) DL ₅₀ sous-cutané : 110 mg/kg (souris) Inhalation CL ₅₀ : 0,0118 – 0,134 mg/l/1-6 h (rat)
Effet corrosif/irritant sur la peau :	N'est pas considéré comme un irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation :	N'est pas considéré comme un irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée :	N'est pas considéré comme un sensibilisant.
Mutagénicité sur cellules germinales :	Le produit n'est pas considéré comme mutagène, mais il contient une faible quantité de bromure d'éthidium qui a été étudié dans un très grand nombre de test et qui a été reconnu comme génotoxique dans la majorité des tests in-vitro et in-vivo. ³
Cancérogénicité :	N'est pas considéré comme cancérogène.
Toxique pour la reproduction :	N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.
Toxicité pour un organe spécifique – Exposition unique :	Aucune donnée
Toxicité pour un organe spécifique – Exposition répétée :	Aucune donnée
Risque d'aspiration :	Non pertinent
Effets spécifiques :	Aucun connu

11.2 AUTRES INFORMATIONS

-

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique disponible pour le produit ou ses composants. Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement et ne devrait avoir aucun impact environnemental négatif. Ceci étant dit, il doit être manipulé conformément aux bonnes pratiques industrielles.

Première édition
28/11/2011, R01

Date de révision
04/09/2020, R07

Substituée
25/03/2019, R06

Réalisé par-
Trossa AB/JW

Page
7 sur 8

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP[®] avec compte-goutte

12.1 TOXICITÉ

Données non disponibles

12.2 PERSISTENCE ET DÉGRADABILITÉ

Données non disponibles

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Données non disponibles

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Ce produit est soluble dans l'eau.

12.5 RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

Aucune information sur les propriétés PBT ou vPvB du produit.

12.6 AUTRES EFFETS ADVERSE

Aucun connu

SECTION 13. CONDITIONS RELATIVES AUX TRAITEMENTS DES DÉCHETS

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Produit

Considéré comme un déchet conventionnel selon le Règlement (UE) N° 1357/2014 de la Commission sur les déchets. Code CED : 18 01 07 (produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06) conformément aux Catalogue européen des déchets). Toutes les pratiques de mise au rebut doivent être alignées sur les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Emballage

Les conteneurs vides sont traités comme des déchets conventionnels et sont recyclés ou incinérés.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les réglementations relatives au transport de marchandises dangereuses ne s'appliquent pas à ce produit.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÉGLEMENTATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ, L'HYGIÈNE ET L'ENVIRONNEMENT/LÉGISLATION SPÉCIFIQUES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE

La présente fiche de données de sécurité a été rédigée conformément au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) et le Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Première édition
28/11/2011, R01

Date de révision
04/09/2020, R07

Substitue
25/03/2019, R06

Réalisé par-
Trossa AB/JW

Page
8 sur 8

Flacon de bromure d'éthidium Olerup SSP[®] avec compte-goutte

Règlements

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Base de données GESTIS International Limit Values <http://limitvalue.ifa.dguv.de/>.

Règlement (UE) N° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 remplaçant l'annexe III de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets.

Catalogue européen des déchets (codes CED) : http://www.sepa.org.uk/media/163421/ewc_guidance.pdf.

15.2 EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée par le fournisseur pour ce mélange.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Procédure de classification

Les données test sont priorisées lors de la classification du produit. En l'absence de telles données, les règles de classification employées sont celles reprises dans le Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Mentions de danger de la Section 3

H302	Nocif en cas d'ingestion	H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H330	Mortel par inhalation		

Abréviations

ECHA	Agence européenne des produits chimiques
CL ₅₀	Concentration létale (= concentration qui provoquerait 50 % de décès parmi les animaux de laboratoire exposés)
DL ₅₀	Dose létale (= dose qui provoquerait 50 % de décès parmi les animaux de laboratoire exposés)
PBT	Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques
SVHC	Substance extrêmement préoccupante
vPvB	Substances très persistantes et très bioaccumulables

Conseil sur la formation

Pour utiliser ce produit, vous devez disposer d'une formation pertinente aux propriétés de produit et à l'usage.

Références

- 1) Base de données de l'inventaire C&L, ECHA
- 2) Substances enregistrées, ECHA
- 3) GESTIS Substance Database, IFA Allemagne.
- 4) Informations d'un document de sécurité antérieur : FDS, version du 28/11/2011

Description de la version

La présente fiche de données de sécurité a été révisée conformément au titre IV et à l'annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

Des informations ont été modifiées dans les sections suivantes de la fiche de données de sécurité : 1.

Cette fiche de données de sécurité en date du 4 septembre 2020 remplace la version datée du 25 mars 2019.